

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

—  
Garde républicaine  
—

**Décision n° 4673 du 1<sup>er</sup> avril 2021  
portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général  
de la garde républicaine – branche « orchestre-chœur de l'armée française »**

NOR : INTJ2109301S

**Le commandant de la garde républicaine,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14792 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032323S),

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> mai 2021 :

Vaysse

Thierry

NIGEND : 150 092

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1<sup>er</sup> avril 2021.

*Le général de division,  
commandant la garde républicaine,  
E. Bio Farina*